

Communiqué de presse

EMBARGO jusqu'à diffusion officielle le 1^{er} octobre 2021 – 14h00

Mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les lieux de formation

Le système de surveillance et la situation épidémiologique permettent des allègements

Le corps enseignant et les élèves de l'école obligatoire pourront enlever le masque pendant les cours dès lundi 4 octobre 2021. Pas de changement au postobligatoire jusqu'au 10 novembre. Il n'y aura plus de quarantaine de classe, seuls les élèves testés positifs seront soumis à l'isolement. Les gestes barrières et l'aération des classes restent essentiels et doivent être encore et toujours rappelés et strictement appliqués. Pour accompagner cette démarche, 1'300 capteurs de CO2 sont en cours de distribution dans les lieux de formation vaudois. La tenue des camps de ski est encouragée dans le strict respect de ces mesures sanitaires. Enfin, la vaccination proposée aux écoles professionnelles et aux gymnases continue et a déjà permis d'administrer la première dose à 2'283 personnes supplémentaires.

Grâce au [système de surveillance et de vigilance mis en place par les Départements de la santé et de la formation](#) et au vu de l'analyse de la situation épidémiologique et des hospitalisations, des allègements des mesures en vigueur dans les lieux de formation sont aujourd'hui possibles. La pandémie de COVID-19 fonctionnant par vagues, ces décisions peuvent évidemment être sujettes à des adaptations dans un sens comme dans l'autre, en fonction de l'évolution des infections et de la charge du réseau hospitalier. Les autorités sanitaires et politiques monitorent de près et deux fois par jour la situation dans plus de 120 lieux de formation du canton.

Levée de l'obligation de porter le masque pendant l'enseignement à l'école obligatoire

Dès le lundi 4 octobre, les élèves, le corps enseignant et l'ensemble des professionnels de l'éducation peuvent enlever le masque pendant les cours (y compris le sport et le chant) à l'école obligatoire. Un allègement qui permet d'améliorer les conditions d'apprentissage tant au primaire qu'au secondaire I. Les élèves dès la 9^{ème} et les adultes continuent en revanche à porter le masque à l'intérieur des bâtiments quand ils ne sont pas en classe. Enfin, et pour rappel, le masque n'est plus requis à l'extérieur. Dans tous les cas, les personnes qui désireraient continuer à porter le masque sont évidemment libres de le faire.

Pas de changement au postobligatoire, réévaluation au 10 novembre et vaccination.

En ce qui concerne le postobligatoire, les mesures en vigueur restent inchangées jusqu'après les vacances d'automne. Une réévaluation aura lieu autour du 10 novembre 2021 dans le but d'alléger là-aussi les mesures. [La vaccination mobile proposée au secondaire II](#) continue et, à ce jour, plus de 2'280 personnes ont pu en bénéficier. A noter que le taux de vaccination des jeunes dans le canton est de 68% pour les 16-17 ans et de 35% pour les 12-15 ans. La vaccination est recommandée dès 12 ans par les autorités cantonales et fédérales.

Gestes barrières essentiels et capteurs CO2.

Les gestes barrières et l'aération de la classe sont des moyens essentiels de lutte contre le COVID-19. Si les réflexes acquis sont parfois difficiles à maintenir sur la longueur, chaque personne travaillant dans l'éducation, chaque élève ainsi que toutes les familles peuvent y contribuer en répétant ces gestes et ces consignes. Pour améliorer encore l'aération des classes, 1'300 capteurs de CO2 sont en cours de distribution dans l'ensemble des lieux de formation de



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

l'obligatoire et du postobligatoire. Il y en a un pour cinq classes avec, comme objectif, la sensibilisation à la qualité de l'air.

Retour des camps et des camps de ski

Les camps de ski prévus pour cet hiver peuvent être maintenus, le Canton encourage les établissements à faire en sorte de les organiser dans le strict respect de normes sanitaires qui ont été assouplies. Il faut rappeler que les élèves n'ont pas pu pleinement en profiter ces deux derniers hivers. Ces séjours à la montagne sont importants pour leur aspect sportif indéniable, mais aussi pour le vivre ensemble et l'apprentissage de la vie en communauté tout comme les autres voyages scolaires d'ailleurs. Les camps de ski sont aussi une occasion de découvrir ce sport national à moindre coût. Enfin, ces sorties remplissent aussi d'autres objectifs pédagogiques comme la découverte des régions.

Tous les renseignements et les chiffres liés au COVID-19 dans les lieux de formation pour les élèves, les parents, les professionnelles et professionnels de l'éducation se trouvent sur la FAQ: www.vd.ch/coronavirus-enseignement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Lausanne, le 1^{er} octobre 2021

Renseignements complémentaires :
DFJC, Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, 021 316 30 01
DSAS, Office du médecin cantonal, 021 316 50 04